



Service départemental d'incendie et de secours de Lot-et-Garonne

**Groupement Ressources
Humaines et Formation**

Service formation

Contact : Cdt Denis Ajagamelle
tél. : 05.53.48.95.01
télécopie : 05.53.48.95.09
Mél : daajagamelle@sdis47.fr

Réf : DA / GR n° 2169

Le Directeur
à

Messieurs les chefs de groupements
Madame et Messieurs les chefs de centres
Mesdames et Messieurs les chefs de service

Foulayronnes, le 21 novembre 2019

Objet : Cross départemental des sapeurs-pompiers
P.J : 1 règlement - programme - fiche d'inscription - liste des centres

J'ai le plaisir de vous informer que le cross départemental des sapeurs-pompiers de Lot-et-Garonne se déroulera :

**Le dimanche 12 janvier 2020
Stade de foot, rue de Lille à Agen**

Vous trouverez, ci-joint, le règlement ainsi qu'une fiche d'inscription à retourner au service formation **avant le 31 décembre 2019.**

La participation à cette épreuve sportive est ouverte à tous les agents du SDIS.

Vous voudrez bien informer les personnels sous votre autorité et les encourager à participer à cette manifestation.

Colonel Jean-Luc QUEYLA



Service départemental d'incendie et de secours de Lot-et-Garonne

Règlement du Cross départemental
Stade de foot, rue de Lille à Agen - le dimanche 12 janvier 2020
(Les athlètes devront se garer au parking Aquasud)

Article 1

Le cross départemental est organisé par la direction et le CIS d'Agen. Il est ouvert à tous les agents du SDIS, en activité de service et inscrits en tant que tel au 1^{er} janvier 2020 (SPP ; SPV ; PATS).

Article 2

Les catégories sont celles définies par la fédération française d'athlétisme et correspondent aux années de naissance ci-dessous :

	<i>MASCULIN</i>	<i>FEMININ</i>
Benjamins	2007 et 2008	2007 – 2008
Minimes	2005- 2006	2005- 2006
Cadets	2003 - 2004	2003 - 2004
Juniors	2001 - 2002	2001 - 2002
Seniors	1981 - 2000	1981 - 2000
Masters 1	1980 - 1971	1980 - 1971
Masters 2	1970 et avant	1970 et avant

Article 3

Le jury sera présidé par le Colonel Jean-Luc Queyla, directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

Article 4

La liste des centres d'incendie et de secours sera conforme à celle qui est fournie en annexe de ce règlement. La direction départementale des services d'incendie et de secours sera considérée comme centre d'incendie et de secours au vu de cet article.

Article 5

Les classements seront les suivants :

- ◇ un classement individuel masculin par catégorie (PATS et SP)
- ◇ un classement individuel féminin par catégorie (PATS et SP)

Les récompenses pour les classements se feront au fur et à mesure des arrivées des courses.

Article 6

Les engagements devront parvenir au service formation pour le **31 décembre 2019 dernier délai**.
Pour tous renseignements contacter le service formation au 05.53.48.95.04.

Article 7

Chaque concurrent devra être à jour de sa visite médicale de sapeur-pompier et/ou être en possession d'un certificat médical d'aptitude de pratique de la course à pied.

Article 8

Le cross départemental est l'épreuve sélective permettant d'envoyer une délégation au cross national.

Les catégories représentées sont les suivantes :
Cadets, juniors, seniors, masters 1, masters 2.

Sélection masculine : les 3 premiers concurrents de chaque catégorie.

Sélection féminine : les 3 premières concurrentes de chaque catégorie.

Les agents sélectionnés devront prendre contact avec le service formation pour confirmer leur participation (dossier d'inscription à remplir) **avant le 3 février 2020**. Pour tous renseignements prendre contact avec le service formation au 05.53.48.95.04.

Article 9

Le cross national a lieu le samedi 21 mars 2020 au site de l'Hippodrome de Pompadour à Saint Sornin-Lavolps (Corrèze)

La délégation partira le vendredi 20 mars 2020 et rentrera le samedi 21 mars à l'issue du cross.

PROGRAMME

Rendez-vous le dimanche 12 janvier 2020
Stade de foot, rue de Lille à Agen

Horaires	Catégories	Distances
09 h 30	Benjamins H/F Minimes H/F Cadettes Juniors F	3 150 m
10 h 00	Cadets Juniors H Seniors F Masters 1&2 F Masters 2 H	5 650 m
11 h 00	Seniors H Masters 1 H	8 550 m

** Les distances sont susceptibles d'évoluer en fonction des tracés.*

✓ Dossard et pochette autocollante remis le jour du Cross à accrocher devant

Les athlètes devront se garer au parking Aquasud

**CROSS DEPARTEMENTAL 2020
FICHE D'INSCRIPTION**

CIS (à compléter) _____

Matricule	Nom	Prénom	Date de naissance

**Aucun engagement ne sera pris par
téléphone et sur place le jour du CROSS**

A retourner au SDIS – service formation **avant le 31 décembre 2019**
Par mail à : geravard@sdis47.fr et mabourdon@sdis47.fr

Signature du chef de centre

LISTE DES CENTRES

GROUPEMENT OUEST

CIS AIGUILLON
CIS BRUCH
CIS BUZET S/BAISE
CIS CASTELJALOUX
CIS CLAIRAC
CIS COCUMONT
CIS DAMAZAN
CIS DURAS
CIS FRANCESCAS
CIS HOUEILLES
CIS LAUZUN
CIS LAVARDAC
CIS MARMANDE
CIS LE MAS D'AGENAIS
CIS MEILHAN S/GARONNE
CIS MEZIN
CIS MIRAMONT
CIS MONCRABEAU
CIS NERAC
CIS PORT-SAINTE-MARIE
CIS SAINTE-BAZEILLE
CIS TOMBEBOEUF
CIS TONNEINS

GROUPEMENT EST

CSP AGEN
CIS ASTAFFORT
CIS BEAUVILLE
CIS CANCON
CIS CASSENEUIL
CIS CASTILLONNES
CIS FUMEL
CIS LA SAUVETAT DE SAVERES
CIS LAMONTJOIE
CIS LAPLUME
CIS LAYRAC
CIS LE PASSAGE
CIS LAROQUE-TIMBAUT
CIS MONCLAR
CIS MONFLANQUIN
CIS PRAYSSAS
CIS SAINTE-LIVRADE
CIS TOURNON D'AGENAIS
CIS VALLEE-DU-LOT
CIS VILLENEUVE S/LOT
CIS VILLEREAL

DIRECTION DEPARTEMENTALE

ECOLE DEPARTEMENTALE

CTRAU